

Tableau 1 - Niveaux de risque géographique de présence de rage des animaux terrestres au Québec, saison 2022

Dernière mise à jour : Juin 2022

RÉGION SOCIO-SANITAIRE (RSS)	NIVEAU DE RISQUE
(10) Nord-du-Québec	Élevé
(17) Nunavik	
(18) Terres-Crie-de-la-Baie-James	
(01) Bas-Saint-Laurent	Faible
(03) Capitale-Nationale	
(05) Estrie	
(06) Montréal	
(07) Outaouais	
(11) Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	
(12) Chaudière-Appalaches	
(13) Laval	
(14) Lanaudière	
(15) Laurentides	
(16) Montérégie	
(04) Mauricie et Centre-du-Québec	Sud (Centre-du-Québec) : Faible
	Nord (Mauricie) : Indéterminé
(02) Saguenay—Lac-Saint-Jean	Indéterminé
(08) Abitibi-Témiscamingue	
(09) Côte-Nord	

Pour plus d'informations sur la surveillance et le risque de présence de rage animale, consulter la page [Rage](#) de l'INSPQ.

Pour plus de détails sur les niveaux de risque par RSS, consulter la [Direction régionale de santé publique](#) concernée au besoin.